



jeudi 29 septembre 2016

Les grands titres:

- Syrie : il faut que le Conseil de sécurité agisse, déclare le chef de l'humanitaire de l'ONU
- La CPI va procéder à un examen préliminaire de la situation au Gabon
- L'ONU déterminée à lutter contre l'exploitation et les abus sexuels commis par des travailleurs humanitaires
- Somalie : le Conseil de sécurité regrette les délais dans la tenue des élections
- Lors d'une cérémonie à l'ONU, Ban Ki-moon salue Shimon Peres, « voix de calme et de raison »
- Le transport maritime est indispensable pour réaliser les Objectifs de développement durable, selon l'ONU
- La mécanisation durable, un énorme potentiel pour l'Afrique subsaharienne, selon la FAO
- Corée du Nord : l'ONU a besoin de 28,2 millions de dollars pour aider les victimes du typhon Lionrock
- Le trafic d'êtres humains est fortement lié aux flux migratoires, selon l'ONU

Syrie : il faut que le Conseil de sécurité agisse, déclare le chef de l'humanitaire de l'ONU



Le chef de l'humanitaire de l'ONU, Stephen O'Brien (3ème à partir de la gauche) visite la ville d'Homs en Syrie en 2015. (Archives)
Photo: OCHA

29 septembre - A l'occasion d'une nouvelle réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation en Syrie, le chef de l'humanitaire de l'Organisation, Stephen O'Brien, a demandé jeudi au Conseil d'agir et de cesser de tolérer les violations du droit humanitaire dans ce pays.

« La Syrie saigne. Ses citoyens sont en train de mourir. Nous avons tous entendu leur appel à l'aide. En tant qu'humanitaires, nous faisons tout ce que nous pouvons. La semaine dernière, les dirigeants du monde sont venus à New York, se sont assis autour de cette table et se sont réunis dans des réunions au niveau ministériel, sans résultats tangibles », a dit M. O'Brien dans un discours devant les 15 membres du Conseil.

« Au contraire, alors que les dirigeants du monde étaient réunis, la violence a augmenté, davantage de civils et de travailleurs humanitaires ont été tués. Il est temps de dénoncer les responsables. Il est temps que ce Conseil cesse de tolérer le mépris total des dispositions les plus élémentaires du droit international humanitaire », a-t-il ajouté.

« Donc, je demande au Conseil d'agir maintenant (...) de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à cette violence », a encore dit M. O'Brien en s'adressant aux membres du Conseil. « C'est à vous d'inverser la tendance, de créer les conditions de l'aide pour atteindre toutes les personnes dans le besoin, de mettre fin aux sièges, de rétablir le dialogue politique, et de mettre un terme à la guerre ».



Le chef de l'humanitaire de l'ONU a souligné que les sept derniers jours avaient vu une intensification des attaques à travers le pays. « Des frappes aériennes à Deir ez-Zor en passant par les frappes aériennes et attaques terrestres à Alep, Hama, Homs, Idlib, dans le Grand Damas et dans d'autres gouvernorats, les combats se sont intensifiés en dépit d'une accalmie d'une semaine lorsque la cessation des hostilités a été rétablie, avec toutefois des violations de tous les côtés », a-t-il dit.

« Nulle part les combats n'ont été plus intenses ces derniers jours que dans l'est d'Alep. Suite à l'annonce par le ministère syrien de la défense d'une offensive le 22 septembre, on estime que quelque 320 civils ont été tués et 765 blessés au cours des premiers jours » de cette offensive, a ajouté M. O'Brien.

Le chef de l'humanitaire s'est dit consterné, triste, frustré et en colère face à cette situation et dénoncé « une honte humanitaire ».

« Les habitants de la Syrie, et plus récemment les gens de l'est d'Alep, sont de plus en plus soumis aux privations, aux maladies et à la mort », a-t-il déclaré.

« Il est légitime de se poser la question de savoir s'il y a un niveau de destruction meurtrière en Syrie qui pourrait inciter les parties à ce conflit, et par extension la communauté internationale, à tracer une ligne rouge ne devant pas être franchie », a-t-il demandé. « Il s'agit d'un test critique de la capacité et de la volonté de ceux dans cette salle à prendre une décision et à prendre des mesures ».

La CPI va procéder à un examen préliminaire de la situation au Gabon



Bensouda, Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) devant le Conseil de sécurité. Photo ONU/Loey Felipe

29 septembre - Suite à une demande du gouvernement gabonais, la Procureure de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, a annoncé jeudi que son bureau allait procéder à un examen préliminaire de la situation au Gabon depuis mai 2016.

« Le 21 septembre 2016, le gouvernement de la République gabonaise m'a déféré la situation se rapportant aux événements qui se produisent au Gabon depuis mai 2016 », a dit Mme Bensouda dans une déclaration à la presse.

« Mon Bureau procédera à un examen préliminaire de la situation afin de déterminer si les critères imposés pour l'ouverture d'une enquête sont réunis », a-t-elle ajouté, précisant qu'un examen préliminaire est un processus consistant à examiner les informations disponibles afin de déterminer, en toute connaissance de cause, s'il existe ou non une base raisonnable pour ouvrir une enquête au regard des critères posés par le Statut de Rome.

« Pour y parvenir, en tant que Procureur, je dois analyser en particulier les questions liées à la compétence, à la recevabilité et aux intérêts de la justice », a indiqué Mme Bensouda, ajoutant que son Bureau tiendrait dûment compte de l'ensemble des observations et des points de vue qui lui sont transmis au cours de l'examen préliminaire.

« Mon Bureau examinera les informations relatives aux crimes qui auraient été commis par tout groupe ou individu impliqué dans cette situation », a-t-elle encore dit. « Après un examen minutieux de tous les renseignements dont je dispose, je ferai connaître ma décision en temps opportun ».

La République gabonaise est un État partie au Statut de Rome, ce qui signifie que la CPI peut exercer sa compétence à l'égard d'actes de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre commis sur son territoire ou par ses ressortissants à compter du 1er juillet 2002, date d'entrée en vigueur du Statut dans ce pays.

L'ONU déterminée à lutter contre l'exploitation et les abus sexuels commis par des travailleurs humanitaires



Des millions de filles et garçons dans le monde sont victimes d'exploitations sexuelles. Photo UNICEF/Giacomo Pirozzi

migrations (OIM) dans un communiqué de presse.

29 septembre - L'ONU et ses partenaires de la communauté humanitaire ont réitéré jeudi leur détermination à lutter contre l'exploitation et les abus sexuels commis par des travailleurs humanitaires, lors d'une réunion au siège de l'Organisation à New York.

« L'exploitation sexuelle et les abus commis par des travailleurs humanitaires compromettent l'intégrité du travail humanitaire, causant un préjudice important aux personnes quand elles sont dans une situation très vulnérable. Éradiquer ces actes constitue un élément essentiel de notre responsabilité envers les personnes affectées. Ne pas s'attaquer à ce problème rapidement et de manière décisive érode la confiance des communautés que nous servons », a souligné l'Organisation internationale des

Le Directeur général de l'OIM, William Lacy Swing, a participé à cette réunion, ainsi que des responsables du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de l'Union européenne et de l'organisation non gouvernementale Save the Children.

La réunion a été l'occasion de présenter un « Guide des meilleures pratiques » pour affronter l'exploitation et les abus sexuels commis par les travailleurs humanitaires.

« Au cours des dernières années, la communauté humanitaire a pris des mesures positives pour prévenir et lutter contre l'exploitation et les abus sexuels », a souligné l'OIM dans son communiqué de presse. Cela inclut un projet commun pour répondre au besoin de conseils sur la création de mécanismes de plaintes dans les situations humanitaires, qui soit sans danger, efficace et durable.

En étroite coopération avec le HCR et Save the Children, l'OIM a coordonné un projet pilote qui a établi des mécanismes de plaintes au niveau communautaire en Ethiopie et en République démocratique du Congo (RDC). Les leçons tirées de ces projets pilotes ont été utilisées pour développer ce « Guide des meilleures pratiques » et les « Procédures mondiales de fonctionnement standard ».

Selon l'OIM, ces outils aideront les coordonnateurs humanitaires à mettre en place une prévention de l'exploitation et des abus sexuels et des systèmes d'intervention dans les situations humanitaires.

Somalie : le Conseil de sécurité regrette les délais dans la tenue des élections



Des soldats éthiopiens de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), après un affrontement avec des membres d'Al-Shabaab le 9 juin 2016 dans le village d'Halgan, en Somalie. Photo AMISOM/Ilyas Ahmed

29 septembre - Les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies ont exprimé mercredi leurs regrets à l'annonce du report des échéances électorales en Somalie et ont souligné la nécessité pour toutes les parties prenantes dans ce pays de respecter leurs engagements de poursuivre le processus électoral selon le calendrier révisé.

Le 26 septembre, la commission créée pour organiser les élections, la FIEIT (Federal Indirect Election Implementation Team), a annoncé que le processus électoral nécessitait 30 jours de plus pour parvenir à l'élection d'un nouveau Président de la République fédérale le 30 novembre.

Auditionné par le Conseil de sécurité le 27 septembre, le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, Michael Keating, avait souligné que ce nouveau délai

soulevait un certain nombre de craintes, notamment que ce processus électoral soit manipulé politiquement.

Dans une déclaration commune, les 15 membres du Conseil ont appelé toutes les parties à adhérer au plan mis en œuvre par le FIEIT et ont souligné la nécessité de parvenir à un accord sur les défis politiques restants sans plus tarder. Ils se sont fait l'écho des attentes du Secrétaire général demandant à ce qu'aucun parti n'entreprenne d'action pouvant nuire à une transition politique sans heurts et crédible.

Soulignant l'impératif de « maintenir l'élan vers la gouvernance démocratique », les membres du Conseil ont par ailleurs exhorté le gouvernement fédéral de la Somalie à garantir que le processus électoral se déroule de manière « pacifique, transparente et crédible », dans un climat de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris les libertés d'expression et d'association.

Ils ont rappelé l'engagement du gouvernement fédéral à réserver 30% des sièges dans les chambres haute et basse du parlement aux femmes et exhorté toutes les parties prenantes à prendre les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre de ces engagements.

Les membres du Conseil ont par ailleurs réitéré leur ferme condamnation des attaques récentes d'Al Shabaab et ont rendu hommage à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et à l'armée nationale somalienne pour leurs efforts dans la lutte contre ce groupe armé. Ils ont demandé au gouvernement fédéral et à l'AMISOM de mettre en place les dispositifs de sécurité pour assurer la sûreté des personnes qui participeront au processus électoral.

Lors d'une cérémonie à l'ONU, Ban Ki-moon salue Shimon Peres, « voix de calme et de raison »



Le Secrétaire général Ban Ki-moon (à gauche) et le Président israélien Shimon Peres lors d'une conférence de presse conjointe à Jérusalem. Photo ONU/Eskinder Debebe

29 septembre - Lors d'une cérémonie organisée jeudi en hommage à Shimon Peres, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a salué « l'homme d'Etat de premier plan mondial » qui fut Ministre des affaires étrangères, Premier Ministre et Président d'Israël.

« Tout au long de mon mandat de Secrétaire général, j'ai eu le privilège de bénéficier de sa sagesse », a déclaré M. Ban à propos du Prix Nobel de la paix 1994 qu'il considérait comme « une source constante d'optimisme, d'espoir et d'inspiration ».

« Comme tant de millions de personnes, j'ai profondément admiré et respecté son leadership et ses nombreuses décennies de service pour son pays bien-aimé, Israël, et pour la cause de la paix dans tout le Moyen-Orient », a dit le Secrétaire général qui a rappelé que M. Peres est venu souvent aux Nations Unies. « Nous nous sommes souvent rencontrés dans des moments de grand défi. Quelles que soient les difficultés, il a toujours été une voix de calme et de raison », a-t-il témoigné.

Le Secrétaire général s'est remémoré les propos de M. Peres lors d'une Assemblée générale des Nations Unies s'adressant aux peuples de la Terre sainte dans les termes suivants : 'Nous lisons nos livres saints dans des langues différentes mais nous prions pour les mêmes cieux. Les descendants d'Abraham devraient se comporter comme une famille - avec tolérance et de solidarité'.

« Ce message simple n'a jamais été plus important dans la région et dans notre monde », a souligné M. Ban. « Cette perspective - de tendre la main, de trouver un compromis avec votre voisin, de trouver un terrain d'entente dans l'intérêt supérieur - n'a jamais été autant nécessaire. Ce genre de leadership est celui auquel nous aspirons et qui va sûrement nous manquer ».

Le transport maritime est indispensable pour réaliser les Objectifs de développement durable, selon l'ONU



Des navires dans le Port de Rades, en Tunisie.
Photo Banque mondiale/Dana Smilie
indispensables pour le monde ».

29 septembre - A l'occasion de la Journée maritime mondiale qui est célébrée chaque année la dernière semaine de septembre, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a souligné jeudi le rôle crucial du transport maritime pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) adoptés il y a un an.

« Alors que la population mondiale continue de croître, en particulier dans les pays en développement, un transport maritime peu coûteux et efficace a un grand rôle à jouer dans la croissance et le développement durable », a déclaré M. Ban dans un message pour cette journée dont le thème cette année est : « Les transports maritimes :

« Le transport maritime contribue à assurer une répartition plus équitable des retombées bénéfiques des échanges commerciaux. Aucun pays n'est entièrement autosuffisant et chacun dépend du commerce maritime pour vendre ce qu'il produit et acheter ce qu'il lui faut. Une grande partie de ce que nous utilisons ou consommons au quotidien a été ou sera transporté par voie maritime, sous forme de matières premières, de composants ou de produits finis », a-t-il ajouté.

Selon le chef de l'ONU, le transport maritime est « le pilier du commerce international et de l'économie mondiale » et les emplois et moyens de subsistance de milliards de personnes dans le monde en développement, tout comme le niveau de vie de la population des pays industrialisés et développés, dépendent des navires et du transport maritime.

Le Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale (OMI), Kitack Lim, a aussi insisté sur le rôle indispensable des transports maritimes.

Selon lui, ces transports « devraient rester le pivot de la croissance économique mondiale tout au long de l'inévitable période de transition vers l'ère du développement propre et durable ».

« Nous sommes aujourd'hui pratiquement tous tributaires des transports maritimes dans une certaine mesure mais rares sont ceux qui en ont conscience », a ajouté M. Lim.

Il a rappelé que « les navires n'ont jamais été aussi perfectionnés sur le plan technique ni aussi sophistiqués, n'ont jamais transporté autant de cargaisons et n'ont jamais été plus sûrs et plus respectueux de l'environnement qu'ils ne le sont aujourd'hui ». « C'est grâce à cette flotte mondiale et aux gens de mer qui constituent une main-d'œuvre internationale de plus d'un million de personnes, qu'il est possible d'importer et d'exporter le volume de biens nécessaire pour subvenir aux besoins du monde moderne », a-t-il souligné.

Selon le chef de l'OMI, pour garantir le développement durable, il est indispensable que les transports maritimes maintiennent un bon rapport coût-efficacité. « Des mesures d'incitation économiques et réglementaires seront prises pour encourager le secteur à investir dans des technologies vertes, qui présenteront non seulement des avantages écologiques, mais aussi des possibilités d'économies à plus long terme », a-t-il dit.

La mécanisation durable, un énorme potentiel pour l'Afrique subsaharienne, selon la FAO



Un ouvrier avec une machine agricole à Djibo, au Burkina Faso. Photo FAO

29 septembre - Nourrir une population mondiale en pleine expansion nécessitera des améliorations significatives en termes de productivité agricole, surtout en Afrique, tandis que la mécanisation et des stratégies appropriées de mécanisation ont un rôle considérable à jouer, selon un nouveau rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) publié jeudi.

Ce rapport intitulé «La mécanisation agricole: Un intrant essentiel pour les petits exploitants d'Afrique subsaharienne» estime qu'il est primordial de travailler à ce que la mécanisation réponde aux besoins des petits exploitants agricoles et qu'elle ne requiert pas un type d'approche semblable à une «Révolution verte», qui implique de grandes quantités d'intrants agrochimiques et un labourage destructeur qui menacent la santé et la fertilité des sols.

Actuellement, les deux tiers de la puissance utilisée pour préparer les terres à des fins agricoles en Afrique subsaharienne trouvent leur origine dans la force humaine. A titre de comparaison, cette force humaine serait utilisée à hauteur de 30% pour les terres d'Asie du Sud et de 25% pour celles d'Amérique latine.

« Il ne fait aucun doute que l'association de la puissance agricole aux outils appropriés, au matériel et aux machines représente un intrant agricole essentiel en Afrique subsaharienne, avec le potentiel de transformer les vies et les économies de millions de familles rurales», a déclaré le Sous-Directeur général de la FAO, chargé de l'agriculture et de la protection des consommateurs, Ren Wang.

Afin de récolter le fruit d'une mécanisation, elle-même appelée à stimuler la productivité, en Afrique subsaharienne, il sera nécessaire de rendre disponible et accessible l'alimentation électrique en milieu agricole.

L'intensification durable de la production agricole implique la protection des sols, de larges cultures de couverture et un travail minimum du sol.

Selon Josef Kienzle, expert de la FAO et auteur principal du rapport, la mécanisation permet aux petits exploitants agricoles d'intensifier et d'élargir leurs activités agricoles, mais elle offre également l'opportunité à certains membres de la famille de trouver des emplois en dehors de la ferme et d'accroître leurs revenus. Alors que de plus en plus de jeunes africains décident de partir vers les centres urbains, la région pourrait bientôt être confrontée à un manque de main d'œuvre ainsi qu'à une hausse de la demande de nourriture en provenance des villes.

La mécanisation peut aider les personnes âgées et les agricultrices, restées en zone rurale, à subvenir à leurs besoins en matière de produits, ce qui contribuerait à améliorer la sécurité alimentaire et à atténuer le changement climatique.

Tout cela est possible si des centres de services spécialisés dans la mécanisation, issus du secteur privé et bien gérés, sont mis en place avec des services à la portée de tous. Les interventions du secteur public en faveur de ce processus devront apporter des aides spécifiques qui dépendront de la source d'énergie de la mécanisation et du type d'utilisateur.

L'objectif, a précisé M. Kienzle, est de briser le cercle vicieux au sein duquel les faibles revenus des agriculteurs conduisent à un faible potentiel d'investissement dans les semences, l'engrais et dans les machines appropriées, conduisant finalement à de maigres rendements et à un revenu encore plus faible.

Inverser la tendance permettrait d'améliorer le bien-être des familles agricoles et de faciliter l'émergence de solutions face au paradoxe de la faible demande en matière de tracteurs, qui nuit à la disponibilité des pièces détachées et du carburant, réduisant ainsi la valeur de tout investissement dans la mécanisation.

Ce changement peut s'opérer grâce aux demandes des agriculteurs. Dans le passé, de nombreuses initiatives ont échoué, avec des machines données ou subventionnées qui finissent «orphelines» en raison de l'absence de pièces détachées et de services de réparation.

Financer une mécanisation durable est un défi en soi. Alors que la plupart des technologies agricoles modernes sont aujourd'hui trop sophistiquées pour les petits exploitants agricoles africains, d'autres options existent.

Le rapport souligne que les principaux fournisseurs internationaux de machines agricoles produisent maintenant des équipements moins chers et qui conviennent plus aux pays en développement. Dans plusieurs pays, des coopératives - notamment au Bénin et au Nigéria - ont réussi à offrir des services de mécanisation à leurs membres, qui ont non seulement eu un impact économique et social positifs mais ont également bénéficié d'une participation active.

Corée du Nord : l'ONU a besoin de 28,2 millions de dollars pour aider les victimes du typhon Lionrock



Les inondations en Corée du Nord causées par le typhon Lionrock ont déplacé des dizaines de milliers de personnes. Photo ONU/Marina Throne-Holst

29 septembre - Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (BCAH) a annoncé mercredi avoir besoin de toute urgence de 28,2 millions de dollars pour fournir une assistance à 600.000 personnes touchées par les inondations provoquées par le typhon Lionrock en République populaire démocratique de Corée (RPDC).

Dans un communiqué presse, l'agence onusienne a précisé que ces inondations en août ont fait 138 morts et 400 disparus. Elles ont également provoqué le déplacement d'environ 69.000 personnes et sérieusement affectées 150.000 autres. Au total, près de 600.000 personnes ont besoin d'une forme d'aide humanitaire.

Les 69.000 personnes déplacées ont désespérément besoin d'un logement adéquat. Les inondations ont détruit des milliers de maisons, de bâtiments et d'autres infrastructures essentielles dans le nord-est du pays. Les infrastructures endommagées dans les zones touchées par les inondations incluent également des écoles et des cliniques.

Des dizaines de milliers d'hectares de terres arables ont été inondés, des cultures ont été détruites, et du bétail a été tué, ce qui pourrait affecter la sécurité alimentaire de la région. En outre, les systèmes d'eau ont été endommagés, laissant les communautés dépendantes de sources d'eau qui ont été probablement contaminées.

Immédiatement après les inondations, les agences humanitaires en RPDC ont livré une assistance à partir de stocks déjà dans le pays, y compris de la nourriture, des suppléments nutritionnels, des abris et des kits de cuisine, des produits pour la purification de l'eau et pour l'hygiène, des fournitures médicales et scolaires.

« Avec l'arrivée de l'hiver il y a un besoin urgent de fonds supplémentaires pour intensifier l'assistance et fournir un soutien aux dizaines de milliers de personnes qui sont sans abri à cause de la catastrophe », a déclaré le Coordonnateur résident des Nations Unies, Tapan Mishra.

Le trafic d'êtres humains est fortement lié aux flux migratoires, selon l'ONU



Une jeune femme issue d'une communauté de pêcheurs au Bengale occidental en Inde orientale. Elle vient d'un village connu pour ses niveaux élevés de traite des femmes et des filles en direction de grandes villes. Photo : ONU Femmes / Anindit Roy-Chowdhury

29 septembre - Le trafic d'êtres humains suit généralement les courants migratoires, a déclaré jeudi un haut responsable de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC) s'appuyant sur les conclusions d'un rapport à paraître en novembre.

« Environ 60% des victimes de trafic d'êtres humains dans le monde sont étrangères aux pays où elles ont été détectées », a dit le Directeur de la Division des traités de l'ONUDDC, John Brandolino, lors d'une réunion à New York faisant suite au Sommet des Nations Unies consacré aux larges mouvements de réfugiés et de migrants. « La plupart d'entre elles sont des migrants ».

Le Rapport mondial 2016 de l'ONUDDC sur le trafic d'êtres humains fait état d'une détection croissante de victimes originaires de pays touchés par des conflits tels que la Syrie, l'Iraq et la Somalie dans des pays d'Europe, d'Asie et du Moyen-Orient. Il souligne également la « vulnérabilité continue » des femmes et enfants qui représentent 79% des victimes de trafic d'êtres humains identifiées.

M. Brandolino a indiqué que le rapport du Coordonnateur de l'Union européenne pour la lutte contre le trafic d'êtres humains parvenait aux mêmes conclusions que l'ONUDDC soulignant que le trafic des enfants est exacerbé par la crise migratoire actuelle. « Un nombre important de ces enfants voyagent seuls, ce qui fait d'eux des cibles préférées pour les trafiquants », a-t-il dit.

Pour le représentant de l'ONUDDC, le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, est « la pierre angulaire » de la réponse à cette crise.

« Le Protocole est l'un des traités les plus réussis dans le droit international moderne et bénéficie d'une des trajectoires les plus rapides pour sa ratification et approche bientôt son universalité », a déclaré M. Brandolino rappelant qu'il a été ratifié par près de 90% des Etats et que près de 85% des Etats parties ont criminalisé le trafic des êtres humains dans leurs législations nationales. « La définition du trafic d'êtres humains est l'un des aspects le plus fort et le plus innovant du Protocole », a-t-il ajouté, précisant qu'il établit une liste minimum non exhaustive des formes d'exploitation humaine les plus courantes.

L'ONUDDC fournit un appui législatif aux Etats membres pour leur permettre de développer des lois conformes au Protocole. L'agence onusienne basée à Vienne a ainsi aidé Cabo-Verde et le Tchad à adopter une nouvelle législation sur le trafic des êtres humains, le Niger dans la conception d'une loi pour lutter contre le trafic des migrants et le Viet Nam dans la révision du code pénal.

« L'une des conclusions du Rapport mondial 2016 de l'ONUDDC sur le trafic des êtres humains est la corrélation entre le temps qui s'est écoulé depuis la ratification du Protocole par un pays et le nombre de procédures criminelles qui en découlent », a souligné M. Brandolino, qui a rappelé aux Etats membres la disponibilité de l'ONUDDC pour les aider à faire appliquer le Protocole.